

Les nombreuses leçons à tirer de l'épisode de Dina Genèse chapitre 34

Introduction :

Le récit pédagogique du chapitre 34 de la Genèse, sur le sort de Dina, fille de Jacob, et surtout sur la réaction décrite comme des plus excessive et inscrupuleuse de ses frères, donc condamnable à de multiples niveaux, a été expressément concocté en contre-exemples par les narrateurs du Rouleau.

Ce, en prévision et préfiguration des futurs édits les dénonçant et qui seront promulgués au Sinaï. Ce récit pourrait tout aussi bien s'intituler « Plus jamais ça ! ». C'est cet aspect que j'aborderai dans le second entretien. Dans cet essai, je diviserai mon propos globalement en trois chapitres :

En premier, je rappellerai en les resituant les grandes lignes du récit.

En second lieu, j'y apporterai quelques annotations préalables et de forme sur le texte,

Enfin et surtout dans le troisième chapitre, **le plus important**, je rappellerai et insisterai en quoi toutes les violations commises par les enfants de Jacob, contribueront au Sinaï à édicter des commandements appropriés fixant une ligne de conduite qui sera autre et opposée.

NB : A ma connaissance, aucun des éléments de mon analyse n'apparaît dans les commentaires rabbiniques traditionnels qui **soit** ont opté pour une omerta (cachez moi ces crimes que je ne saurais voir) ou **soit** plus simplement sont passés à côté de tout ce que je vais vous relever.

I – RAPPEL DES GRANDES LIGNES DU RÉCIT

Cet épisode se divise *grosso modo* en cinq phases, et se passe après le retour de Jacob de chez son oncle Laban, suivi de ses retrouvailles pacificatrices d'avec son frère Esaü.

Premier temps: (Genèse 33,19)

Jacob revient donc vivre vers Canaan où:

« il acheta des fils de Hamor, père de Sichem, pour cent késitas, la pièce de terre où il avait dressé sa tente »

Deuxième temps : (Genèse 34)

Nous avons alors la naissance d'une idylle qui se crée "à la Roméo et Juliette" dans un couple issu de deux tribus séparées, donc à potentialité conflictuelle, entre **Dina**, fille de la tribu Jacob et **Sichem**, fils du chef de la tribu Hamor (C'était bien avant les Capulet et les Montaigus,):

« Et Dina, la fille de Léa, qu'elle avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays. Et Sichem, fils de Hamor, le Hévien, prince du pays, la vit, l'enleva, coucha avec elle et la déflora (vayaanéa) . Et son âme s'attacha à Dina, fille de Jacob, et il aima la jeune fille et gagna le coeur de la jeune fille par ses paroles. Et Sichem dit à Hamor, "son père : Prends-moi cette jeune fille pour femme ».

Troisième temps :

les frères de Dina s'oppose à la demande officielle faite, en mariage de leur soeur avec la promesse d' une belle dot qui leur est proposée à la clé, mais estiment qu'il s'agit d'une mésalliance:

« Or Jacob avait appris qu'on avait déshonoré Dina, sa fille ; mais ses fils étaient aux champs avec son bétail, et Jacob avait gardé le silence jusqu'à leur retour. Et Hamor, père de Sichem, sortit pour parler à Jacob. Les fils de Jacob étaient de retour des champs quand ils apprirent la chose ; et ces hommes en furent outrés et se mirent dans une grande colère parce qu'il avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, chose qui ne devait point se faire. (voir NB1)

« Et Hamor leur parla ainsi Sichem, mon fils... son âme s'est attachée à votre fille ; donnez-la lui, je vous prie, pour femme ;vous vous établirez chez nous ; et le pays sera à votre disposition ; demeurez-y et y trafiquez, et ayez-y des possessions. Et Sichem dit au père et aux frères de la jeune fille : Que je trouve grâce à vos yeux, et ce que vous me direz, je le donnerai. Imposez-moi un forte dot et de grands présents. et je les donnerai comme vous me direz (NB2) ; et donnez- moi la jeune fille pour femme ».

Quatrième temps:

l'utilisation hypocrite, fourbe et à visée finalement révélée sordide et crapuleuse, faite par la fratrie instrumentalisant sans nul scrupule l'alliance divine de la circoncision:

« Les fils de Jacob répondirent à Sichem et à Hamor, son père, en toute fourberie (mirma) (NB3) et leur donnèrent des paroles, parce qu'il avait déshonoré Dina, leur sœur. Et ils leur dirent : C'est une chose que nous ne pouvons pas faire que de donner notre soeur à un homme non circoncis ; car c'est pour nous un opprobre . Nous ne consentirons à votre demande qu'à la condition que vous deveniez comme nous, en faisant circoncire tout mâle parmi vous . Ainsi nous vous donnerons nos filles et nous prendrons vos filles ; et nous nous établirons chez vous, et nous deviendrons un seul peuple . Mais si vous ne consentez pas à vous circoncire, nous prendrons notre fille et nous nous en irons. Et leurs paroles furent agréées de Hamor et de Sichem, fils de Hamor . (NB4) Et le jeune homme ne tarda pas à faire la chose, car il était épris de la fille de Jacob, et il était l'homme le plus honoré de toute la maison de son père (et il convainquit ses hommes d'en faire autant)

Cinquième temps:

Les frères de Dina commettent un massacre, suivi d'une razzia en rapine totale. Leur père Jacob en subit le déshonneur et se sent désormais en danger sur le secteur.

Car, après que tous les hommes de la ville aient consenti à tous se circoncire....

« Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient souffrants, que deux des fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun son épée, se jetèrent sur la ville sans crainte, et tuèrent tous les mâles. Ils firent passer au fil de l'épée Hamor et Sichem, son fils, et ils prirent Dina de la maison de Sichem et sortirent. Les fils de Jacob (donc tous en suivisme) se jetèrent sur les tués et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur soeur.

« Et ils prirent leur petit et leur gros bétail et leurs ânes, ce qui était dans la ville et aux champs ; ils emmenèrent et pillèrent tous leurs biens et tous leurs petits enfants et leurs femmes, et tout ce qui était dans les maisons . (NB5)

« Et Jacob dit à Siméon et à Lévi : vous avez troublé ma vie en me mettant en mauvaise odeur (= déshonoré et haï) parmi les habitants du pays, parmi les Cananéens et les Phéréziens. Et moi je n'ai que peu de gens ; ils s'assembleront contre moi et me frapperont, et je serai détruit, moi et ma maisonnée. »

II – QUELQUES OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES PERSONNELLES

Première remarque en simple annotation (NB1) :

1°) Force est de constater que la moralité de la fratrie reposait sur des valeurs à géométrie **des plus variable**.

Il est dit:

« parce qu'il (Sichem) avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, chose **qui ne devait point se faire**. (ki lo yaassé) (sic)

Dont acte.

Mais pour autant, pendant ce même temps là, Ruben, quant à lui, couchait avec Bilha, l'une des femmes de Jacob dans une liaison d'évidence incestueuse, **sans que, curieusement, ici, nul de la fratrie ne s'en offusquât** (Genèse. 35:22) alors même que c'est là une aberration morale majeure, (une **tohéva**) autrement bien plus répréhensible qu'une simple mésalliance et une **chose qui, elle, à coup sur, ne devait point se faire**.

FAISONS UN COMPARATIF:

Comparons le degré respectif des sanctions encourues au Sinaï et pour l'époque, pour ces deux types de comportements :

Pour l'inceste commis entre l'épouse et le fils d'un même homme:

(Lévitique 18:8 et 20:11)

« Ne découvre point la nudité de la femme de ton père: c'est la nudité de ton père. » ----- « Si un homme cohabite avec la femme de son père, c'est la nudité de son père qu'il a découverte: **qu'ils soient mis à mort l'un et l'autre** ils ont mérité leur supplice. » ?

Par contre, pour une simple séduction de vierge (et en toute disproportion) :

(Exode 22:1--17).

« Lorsqu'un homme séduit une vierge qui n'est pas fiancée et a commerce avec elle, **il doit payer un douaire et la prendre pour femme**. Si le père refuse positivement de la lui donner, il payera l'argent qu'on donne pour le douaire des vierges. » (voir verset suivant)

(Deutéronome 22:29)

« l'homme qui a eu commerce avec elle donnera au père de la jeune fille **cinquante sicles d'argent, et elle deviendra sa femme, parce qu'il l'a déflorée; il ne pourra la répudier de sa vie.** »

La réaction affichée et démesurée des frères quant à la liaison de leur soeur Dina est donc pour le moins très suspecte d'insincérité et ressemble beaucoup plus à un pur **prétexte pris** dans la circonstance, quand on considère la suite finale du récit.

Précurseurs de Machiavel, pour ces frères, la fin visée justifie tous les moyens, y compris l'utilisation de l'alliance divine pour des mensonges.

2°) NB: Cette expression de ce qui “ **ne doit point se faire**” avait été déjà employée, mais dans la bouche d'Abimélek, à l'égard d'Abraham.

Abraham, ne tirant en rien la leçon d'avec Pharaon qui l'avait tancé pour son proxénétisme factuel qui l'avait surabondamment enrichi, s'était arrangé pour récidiver avec Abimélek (avec les mêmes allégations de mise en danger de sa personne mais s'étant déjà vérifiées comme des fausses excuses bidon non crédibles).

Il n'hésita donc point à mettre à nouveau “sa soeur et épouse” Sara dans les bras rémunérateurs d'Abimelek (2000 pièces reçues. Belle somme quand on sait que la caverne de Makh'péla + les champs environnants de Mamré ne coûteront que 400 pièces comparativement).

Sarah était décidément, une matriarche qui gagnait beaucoup à être connue.

(*Genèse. 20:9*) « *Abimélec manda Abraham et lui dit "Que nous as-tu fait ! et qu'avais-je commis envers toi, pour que tu exposasses moi et mon royaume à **un péché grave** ? Tu as fait à mon égard des choses **qui ne doivent point se faire** » (*maassim achèr lo yéassou assita imadi*)*

Deuxième remarque en simple annotation (NB2) :

Sichem dit : « **Imposez-moi un forte dot et de grands présents, et je les donnerai comme vous me direz** »

Il est plutôt insolite que la dot se fasse en ce sens là. L'amour rend non seulement Sichem aveugle de la manigance des frères, mais même le rend ici très généreux.

En général c'était une dot inverse (**de l'épouse versée à l'époux**) qui prévalait.

On le voit bien avec les craintes des filles de Celofhad qui luttent pour ne pas être dépouillées après mariage (paracha Maassé)

On le voit bien, tout autant, avec Pharaon qui versera une dot à Salomon lorsque celui-ci épousera sa fille:

(*1Rois 9:16-17*)

« *Car Pharaon, roi d'Egypte, avait fait une incursion, s'était emparé de Ghézer, l'avait incendiée, avait fait périr les Cananéens habitant cette ville, **et l'avait donnée en dot à sa fille, épouse de Salomon**. Et Salomon rebâtit Ghézer, ainsi que le Beth-Horôn »*

Par contre, en cas de défloration nous avons vu que le douaire inverse était modeste.

Troisième remarque en annotation (NB3) « Tel fut le père, tels seront les fils » :

Il est dit ici que:

« *Les fils de Jacob répondirent à Sichem et à Hamor, son père, en toute fourberie*
« (*mirma*) »

Or ce même terme de *mirma* (fourberie) avait déjà été utilisé par leur grand père Isaac en qualifiant son propre fils Jacob:

(*Genèse 27:35*) « *Ton frère est venu (à moi) avec fourberie (*mirma*)* »

Donc un esprit de fourberie de père en fils. Ce n'est que lorsque Jacob s'en repentira qu'il changera de nom et deviendra Israël. Voir mon essai sur "Jacob et la repentance" sur le site.

Quatrième remarque en annotation (NB4)

Relevons quelques similitudes bibliques observées à partir des noms et des lieux en coïncidence narrative...

Nous avons vu ici les noms de **Sichem**, fils de **Hamor** .

Or d'une part Sichem signifie "os plat" (sic) et Hamor signifie "âne" (resic).

Puis, tout juste dans le paragraphe suivant, il nous sera dit, d'autre part, que:

(*Genèse 35:8*)

« *Débora, nourrice de Rébecca, étant morte alors, fut enterrée au dessous de **Béthel**,
« au pied d'un chêne qui fut appelé le Chêne des Pleurs.»*

Or Débora signifie « l'abeille » donc productrice de miel.

Première coïncidence et similitude relevée : le mythe de Samson

(*Juges 15:15*)

« *Apercevant une mâchoire (os plat) d'âne encore fraîche, il avança la main et s'en
« saisit, et en frappa un millier d'hommes.*

Et de plus l'énigme de Samson porte sur le miel des abeilles (*Juges 14:18*)

Deuxième coïncidence et similitude: le lieu de justice de la Juge Debora

(*Juges 4:4-5*)

« *Or **Débora**, une prophétesse, femme de Lappidoth, gouvernait Israël à cette époque .
« Elle siégeait au pied du "Palmier de Débora", entre Rama et **Béthel**, dans la
« montagne d'Ephraïm; et c'est à elle que les Israélites s'adressaient pour obtenir
« justice.*

Cinquième remarque en annotation (NB5)

Il est dit que:

**« Et ils prirent leur petit et leur gros bétail et leurs ânes, ce qui était dans la ville et
« aux champs ; ils emmenèrent et pillèrent tous leurs biens et tous leurs petits
« enfants et leurs femmes, et tout ce qui était dans les maisons .**

Ce passage est d'une EXTREME IMPORTANCE et mérite d'être détaillé.
Il sera donc examinés dans l'entretien suivant

(A SUIVRE)